

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6073**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Infographiste

Nouvel intitulé : Graphiste-Infographiste

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ecole Brassart

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de l'école Brassart, Directeur de l'école Brassart

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

322t Réalisation du service : élaboration de maquettes, mise en page

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités visées de l'infographiste s'orientent autour de trois axes :

#### LA CONCEPTION

Il recherche les idées visuelles de la campagne en fonction du support choisi (annonces de presse, spots, radio, T.V., affiches). Plusieurs projets sont élaborés. C'est une phase d'échanges permanents avec le concepteur-rédacteur afin d'articuler le visuel et les textes. Un projet est concrétisé soit par une maquette, soit par un 'rough' (visualisation des éléments essentiels) ou par un 'story-board' (scénario d'un film sous forme de BD). Peut intervenir dans cette phase un exécutant PAO (parfois le DA lui-même) qui travaille avec les logiciels de type X-Press, Illustrator, Photoshop ...

Le projet est ensuite discuté à plusieurs reprises par les services commercial ou marketing avant d'être soumis au client.

#### LA NEGOCIATION

Le projet est présenté au client par le duo directeur artistique et concepteur-rédacteur et par le service commercial.

Afin de convaincre le client de l'efficacité du projet, ils doivent rationaliser leur démarche et trouver l'argumentation la plus percutante.

#### LE SUIVI TECHNIQUE

Le directeur artistique pilote une équipe de graphistes et de prestataires extérieurs : photographes, illustrateurs, réalisateurs de films, etc....

Il collabore à la préparation et à la réalisation des documents afin que ceux-ci s'inscrivent bien dans l'optique de la campagne définie. Il choisit les caractères typographiques des textes, veille au cadrage des photographies et communique au maquettiste toutes les indications nécessaires à l'exécution définitive de la maquette avant impression.

Les capacités attestées sont : 1) Conception - création :

- Rechercher des idées et des visuels adaptés à chaque type de projet.
- Présenter des démarches graphiques adaptées aux différents médias publicitaires affiches, annonces presse, sites internet, etc...).
- Analyser et synthétiser différents documents provenant du service communication marketing.
- Proposer et concevoir différents projets à partir d'illustrations traditionnelles, esquisses rapides ou recherches infographiques.

2) Compétences techniques :

- Maîtriser toutes les techniques traditionnelles et informatiques pour proposer un style graphique adapté au sujet.
- Produire des œuvres plastiques ou graphiques et des illustrations en techniques traditionnelles et en infographie.
- Choisir et sélectionner la typographie à l'aide de logiciels spécialisés.
- Associer les mots et leur typographie à un visuel.

3) Organisation du travail et préparation des tâches :

- Effectuer des travaux en équipe et jouer indifféremment le rôle du directeur artistique ou de l'infographiste.

4) Négociation - Gestion - Management :

- Présenter un projet à un client, à un commercial, à une équipe et en organiser la production.
- Préparer et présenter des devis de création et de réalisation pour l'entreprise, mais aussi pour les prestataires extérieurs (free-lance en infographie, en illustration ou photographes, etc...).
- Planifier l'organisation du travail pour l'ensemble de l'équipe de l'entreprise et des prestataires extérieurs.
- Répartir les tâches au sein de l'agence vers des assistants D.A, des infographistes, ou des rédacteurs - concepteurs.

5) Suivi technique de fabrication :

\* Suivi de la production

- Suivre la production auprès de l'équipe et auprès des free-lance ou prestataires extérieurs.

- Suivre l'avancement des travaux pour vérifier que le cahier des charges est bien respecté.
- Contrôler les délais mis en place afin qu'ils soient tenus par tous les partenaires.
- \* Suivi technique
- Contrôler la réalisation des documents afin que ceux-ci transcrivent le plus fidèlement possible à travers les médias, l'esprit et la lettre du concept.
- Maîtriser la chaîne graphique.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Les secteurs d'activité sont principalement : - des agences de design graphique,
- des agence de publicité, de design produit,
  - des entreprise spécialisée dans l'édition.
- Le titulaire du titre peut aussi être salarié par des grandes entreprises ou des institutions ayant un service de communication.

Le secteur est essentiellement composé d'entreprises de petite taille : 80% d'entre elles occupent moins de 5 salariés (source DDM Avril 2003).

- Les emplois sont souvent désignés par : - Designer graphiste,
- Designer multimédia,
  - Directeur artistique, Illustrateur,
  - Graphiste créatif ou Infographiste.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- La certification se décompose en quatre parties : 1) Epreuves pratiques :
- Composition et présentation d'une planche de recherches sur un sujet donné.
  - Création et réalisation d'esquisses.
  - Maîtrise des techniques traditionnelles ou des logiciels graphiques tels que X-press, In Design, illustrator, photoshop, flash
  - Elaboration écrite d'un concept présentant le projet puis mise en oeuvre pratique prouvant la maîtrise de la typographie, de la mise en page et des visuels (photographie, illustration traditionnelle ou infographique).

#### 2) Epreuves sur table :

- Contrôle sur table sur les connaissances relatives sur la couleur, la mise en page, la culture générale et la technologie de la chaîne graphique.

#### 3) Présentation d'un dossier :

- Présentation d'un travail commun avec des étudiants en marketing, devant un jury de professeurs de marketing et de design produit.
- Présentation d'une campagne de publicité complète sur un sujet choisi par l'étudiant.

#### 4) Contrôle continu des différents travaux dirigés toute l'année par l'équipe pédagogique.

### Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>Une vingtaine de professionnels du secteur de la communication visuelle. Qualité du président du jury et mode de désignation : un directeur artistique ou directeur d'agence recruté sur choix de la direction.</p> <p>Nombre de personnes composant le jury : Une vingtaine.</p> <p>Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 100%</p> <p>Précisez la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage: Employeurs : 40% Salariés : 60%</p>
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		<p>Quatre professionnels du secteur de la communication visuelle et une personne de la direction de l'école. Qualité du président du jury et mode de désignation : Un directeur artistique ou directeur d'agence recruté sur choix de la direction.</p> <p>Nombre de personnes composant le jury : 5 personnes.</p> <p>Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 80%</p> <p>Précisez la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage: Employeurs : 50% Salariés : 50%</p>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 7 août 2008 publié au Journal Officiel du 27 août 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau III, sous l'intitulé 'Infographiste, avec effet au 27 août 2008, jusqu'au 27 août 2010.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 2 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Références autres (passerelles ...) Arrêté du 18 juin 1993 publié au Journal Officiel du 09 juillet 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Titre de technicien supérieur en communication visuelle (roughman, directeur artistique junior'. Observations : Homologation depuis 1986

Arrêté du 2 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Technicien supérieur en communication visuelle'.

Arrêté du 5 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 14 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

35 titulaires de la certification par an

##### Autres sources d'information :

Autres sources d'informations : [www.ecolebrassart.com](http://www.ecolebrassart.com)

[www.leclubdesad.org](http://www.leclubdesad.org)

[www.aacc.fr](http://www.aacc.fr)

[www.alliance-francaise-des-designers.org](http://www.alliance-francaise-des-designers.org)

[www.adc-asso.com](http://www.adc-asso.com)

**Lieu(x) de certification :**

ECOLE BRASSART Adresse :  
185, boulevard Thiers - 37000 TOURS  
Téléphone : 02 47 38 62 05 Télécopie : 02 47 38 85 96  
Courriel : [contact@ecolebrassart.com](mailto:contact@ecolebrassart.com) Site Internet (le cas échéant) : [www.ecolebrassart.com](http://www.ecolebrassart.com)

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Ecole BRASSART, 185, boulevard Thiers, 37000 Tours

**Historique de la certification :**

Ancien libellé : - Titre de Technicien Supérieur en Communication Visuelle (roughman, directeur artistique junior) (Arrêté du 18 juin 1993 publié au Journal Officiel du 09 juillet 1993)  
- Titre de Technicien Supérieur en Communication Visuelle (Arrêté du 2 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997)  
- Titre de Technicien Supérieur en Communication Visuelle (Arrêté du 5 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 14 juillet 2001).

**Certification précédente :** Technicien supérieur en communication visuelle (fiche incomplète)

**Certification suivante :** Graphiste-Infographiste